



SNPNAC

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL NAVIGANT DE L'AERONAUTIQUE CIVILE

E-Mail: contact@snpnac.fr - snpnac@orange.fr - www.snpnac.fr

Paris, le 21 janvier 2014

COMMUNIQUÉ

Et si les secours aériens n'arrivaient plus... Les « Dragons » menacés

Les représentants du Groupement d'Hélicoptères de la Sécurité Civile ont écrit et demandé audience à Manuel VALLS pour évoquer le démantèlement prévu de la flotte des hélicoptères de secours du ministère de l'intérieur en la réduisant bien en dessous des capacités opérationnelles que l'on doit à la population française.

Le mutisme des services du ministre de l'intérieur est d'autant plus inquiétant aujourd'hui que les exigences comptables et de cadrage budgétaire vont obérer les besoins réels de notre pays en ce qui concerne le secours à personnes par hélicoptères.

Le Groupement d'Hélicoptères dispose d'une flotte unique de 35 hélicoptères «EC 145». Récents et polyvalents ils permettent de réaliser toutes les missions de sécurité civile qui leur échoient, et d'abord celles liées à leur vocation principale, en collaboration avec les SAMU et les pompiers : le secours à personnes.

Les équipages de conduite des hélicoptères entretiennent les qualifications les plus élevées exigées par la réglementation. Ce niveau de compétences, de réactivité et de proximité a permis de sauver sans délais plusieurs centaines de personnes lors de récentes catastrophes comme la tempête Xynthia ou les inondations du Var en 2010; principalement de nuit, en opération de treuillage par très mauvaises conditions météorologiques. Lors des inondations dans le Var cette semaine, les « DRAGONS » ont effectué 70% des treuillages de jour (153) et la totalité des treuillages de nuit (49) !

Ces aléas on le sait, sont de plus en plus fréquents. Faut-il accepter d'altérer un tel vecteur de secours gratuit au profit d'opérateurs privés très coûteux et aux motivations financières cachées ?

La qualité, la technicité et l'expertise de ses équipages et partenaires permettent d'extraire puis de transporter un patient ou une victime vers un centre hospitalier adapté, de jour comme de nuit, depuis n'importe quel point du territoire, y compris en utilisant un treuil performant (plus de 15000 personnes secourues en 2013).

Ces hélicoptères jaune et rouge, tout comme les « canadiens » ne connaissent pas les frontières administratives. Toutes les 32 minutes un « DRAGON » décolle de jour comme de nuit.

L'actuelle réflexion initiée par le ministère de l'intérieur pour diminuer cette flotte aérienne étatique (gendarmerie et sécurité civile) va conduire à la fermeture certaine de bases et à la réduction du nombre d'hélicoptères de secours réellement dédiés à cette mission, voire au désengagement de l'État dans certains secteurs (haute montagne par exemple).

L'option correctrice et très politique de faire croire à la population que cette rupture capacitaire ne sera pas effective grâce aux appareils de la gendarmerie qui donneront «un coup de main» technique ou géographique est intolérable et irrecevable.

A l'heure où l'insécurité ne cesse de croître et que certaines brigades ne peuvent plus mettre d'essence dans leurs véhicules de surveillance, il est évident que les appareils de la gendarmerie nationale vont devoir se recentrer sur leur vocation initiale : les opérations judiciaires et de police. La politique générale du secours ne peut pas s'articuler autour de moyens et d'hommes dont la tâche unique n'est pas celle là.

Le SNPAC veut alerter les représentants politiques sur cette profonde rupture capacitaire du secours public par hélicoptère, camouflée par la constitution d'un maillage privé d'hélicoptères subventionnés par le ministère de la santé et aux capacités d'intervention bien moindres (pas de treuillage, pas d'intervention en « tous lieux » de nuit, critères réglementaires très restrictifs pour pouvoir décoller, pas de vol aux instruments, pas de jumelles de vision nocturne...).

Ne faisons pas croire à la population et aux élus locaux que d'autres appareils sont équivalents aux hélicoptères spécialisés de secours public de la Sécurité Civile !

Ne faisons pas croire à la population et aux élus locaux qu'une nouvelle couverture sanitaire par hélicoptères, à l'efficacité opérationnelle inférieure, serait moins onéreuse !

Ne faisons pas croire à la population et aux élus locaux qu'il est impossible d'utiliser les structures existantes pour rationaliser cette fonction régalienne !

Le Bureau du SNPAC-GH



Contact Presse :

Fabrice CHRETIEN / 06 08 73 37 07

Sylvain DALLANT / 06 80 43 87 49